



# MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

1, ROUTE DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9  
TÉLÉPHONE : 819 457-9400 - TÉLÉCOPIEUR : 819 457-4141  
[www.val-des-monts.net](http://www.val-des-monts.net)

Bureau de la Secrétaire-trésorière  
et Directrice générale

## POLITIQUE MUNICIPALE

<b>POLITIQUE NUMÉRO</b>	LCVC-17-10-501
<b>OBJET</b>	Politique familiale et des aînés
<b>DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR</b>	4 octobre 2017
<b>DATE DE RÉVISION</b>	2020
<b>RÉSOLUTION NUMÉRO</b>	Adoptée le 3 octobre 2017 – Session régulière – No 17-10-368
<b>SERVICES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE</b>	Direction générale Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Principe - Préambule .....	3
2.	Historique de la Municipalité de Val-des-Monts .....	3
3.	Membres du Comité citoyen .....	3
4.	Collecte de données et sondage .....	3
5.	Comité de suivi .....	4
6.	Définition de la famille.....	4
7.	Principes directeurs .....	4
8.	Objectifs généraux.....	4
9.	Champs d'intervention .....	4
10.	Plan d'action .....	5
10.1	La santé, l'éducation et les saines habitudes de vie .....	5
10.2	L'environnement et le développement durable .....	6
10.3	Les infrastructures et le transport.....	7
10.4	La sécurité .....	8
10.5	La communication et diffusion de l'information .....	9
10.6	Le développement économique et touristique .....	10
10.7	Le développement communautaire et la vie citoyenne .....	11
10.8	Les sports, la culture et les loisirs .....	12

## 1. PRINCIPE - PRÉAMBULE

Les familles jouent un rôle vital dans le développement et l'épanouissement, non seulement de l'individu, mais également de toute la communauté et de la Municipalité.

La Municipalité de Val-des-Monts est fière de présenter sa Politique familiale et des aînés (PFM-MADA) ainsi que son plan d'action 2017-2020. Le but de cette démarche est avant tout de mettre à jour la Politique familiale et des aînés 2012-2015 afin de fixer un cadre d'orientation mis à jour en matière de besoins des familles et des aînés. Cette Politique familiale et des aînés vise à inspirer et à coordonner, à tous les niveaux de la Municipalité, la planification et la réalisation des interventions municipales susceptibles d'avoir un impact sur le bien-être des familles et aînés Montvalois.

Par cette **Politique familiale et des aînés** qui inclut le volet « Municipalité amie des enfants (MAE) », la Municipalité se donne les moyens de favoriser, dans ses actions, le développement du réflexe «**La famille au cœur de nos préoccupations**».

## 2. HISTORIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

En 1975, le ministre des Affaires municipales du Québec procédait à plusieurs regroupements de villages au Québec. Suite à ce mouvement de fusions municipales, les villages de Poltimore, Saint-Pierre-de-Wakefield et Perkins sont fusionnés et forment dorénavant la nouvelle Municipalité de Val-des-Monts. Le nom de notre Municipalité n'est pas sans rappeler les composantes naturelles environnantes. En effet, Val-des-Monts regorge de paysages enchanteurs où se déploient vallées, montagnes, voire même cavernes. C'est dans ce courant d'idées que le nom Val-des-Monts fut adopté par le Conseil municipal de l'époque.

## 3. MEMBRES DU COMITÉ CITOYEN

Un Comité de membres actifs de la communauté a été constitué pour veiller au processus d'élaboration de la Politique familiale et des aînés et du plan d'action.

Les travaux découlant des réflexions faites au sein de ce Comité ont permis de mettre à jour la Politique familiale et des aînés de Val-des-Monts et son plan d'action.

Concrètement, ce Comité a travaillé :

1. À définir la famille
2. À élaborer un questionnaire, sonder les citoyens et analyser les résultats
3. À l'organisation d'une assemblée de consultation
4. À affirmer les orientations et les objectifs de la Politique familiale et des aînés
5. À identifier des objectifs et des pistes d'actions

Les membres du Comité citoyen sont :

1. Madame Louise Morin, citoyenne
2. Madame Annie Dumais, citoyenne
3. Madame Annick Plouffe, citoyenne
4. Madame Stéphanie Croteau, directrice du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire
5. Monsieur Gaétan Thibault, conseiller du district numéro 1 et responsable des questions familiales

Les rencontres suivantes ont eu lieu pour réaliser le processus de mise à jour de la présente politique :

1. 9 rencontres du Comité citoyen
2. 1 groupe de réflexion citoyen
3. 3 rencontres municipales

## 4. COLLECTE DE DONNÉES ET SONDAGE

Un sondage contenant 17 questions a été réalisé auprès de la population afin de prendre le pouls des forces et des points à améliorer au sein des activités et services offerts dans la Municipalité. Ces questions portaient entre autres sur la satisfaction par rapport à la définition de la famille de la Municipalité, la participation aux activités sur le territoire, la priorisation des éléments visant l'amélioration de la qualité de vie, etc.

Un groupe de réflexion constitué de résidents de Val-des-Monts a été organisé et une version électronique du sondage a aussi été rendue disponible par le biais de l'application SurveyMonkey. Somme toute, 37 versions électroniques du sondage ont été récoltées.

## 5. COMITÉ DE SUIVI

Suite à l'adoption de la Politique familiale et des aînés et du plan d'action, un Comité de suivi est mis en place. Il sera composé des membres du Comité de citoyens et tout autre membre de la communauté désireux de s'impliquer dans ce mécanisme de suivi.

Ce Comité aura pour mandat de soumettre des avis, des recommandations et des suggestions au conseil municipal quant à l'avancement, aux résultats et à la mise à jour de la Politique familiale et des aînés. Ce Comité de suivi se réunit, au minimum, une fois l'an afin de mener à bien son mandat.

## 6. DÉFINITION DE LA FAMILLE

Porteuse de sens, cette définition a été retenue lors d'un concours organisé en 2004. Elle est le fruit de la famille de Julie Barrette, Marc Sirois et leurs deux enfants, Simon et Justin. Cette famille a remporté le concours organisé en février 2004. Elle inspire à nouveau la communauté :

« **La famille, notre trésor**

**La famille, c'est quand nous fermons les yeux pour laisser parler notre cœur et monte en nous une sensation de bonheur.**

**C'est la possibilité de grandir à notre propre rythme, tout en respectant celui des autres.**

**La famille, c'est bien plus encore, c'est surtout enrichissant comme un coffre à trésors. »**

Cette définition plus technique a été développée pour faciliter l'élaboration et l'application de la présente Politique :

« **La famille, c'est une toile, parfois multigénérationnelle, qui tisse des liens entre les personnes et qui a un rôle à jouer dans la communauté. Elle peut être petite, nombreuse, reconstituée, monoparentale, biparentale, mixte, etc. En fait, elle peut prendre plusieurs formes, couleurs et saveurs! »**

## 7. PRINCIPES DIRECTEURS

La Municipalité de Val-des-Monts reconnaît l'importance :

1. De s'engager à poser des gestes en faveur de la famille, des enfants et des aînés « La famille au cœur des préoccupations »
2. De la concertation et du partenariat entre les divers intervenants et membres de la communauté afin d'œuvrer ensemble à l'épanouissement des familles de notre Municipalité
3. D'un environnement favorable à la santé, c'est-à-dire d'implanter de saines habitudes de vie au sein de la communauté

## 8. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Par sa Politique familiale et des aînés, la Municipalité veut :

1. Développer un milieu de vie sécuritaire et stimulant pour les familles
2. Améliorer la qualité de vie par une approche municipale inclusive, collective et solidaire
3. Intégrer la composante « santé » comme facteur à considérer dans la prise de décisions
4. Adopter une approche de planification et de mise en œuvre de la Politique familiale et des aînés

## 9. CHAMPS D'INTERVENTION

Le plan d'action de la présente Politique préconise huit (8) grands champs d'intervention pour intervenir auprès des familles et des aînés montvalois :

1. La santé, l'éducation et les saines habitudes de vie
2. L'environnement et le développement durable
3. Les infrastructures et le transport
4. La sécurité
5. La communication et diffusion de l'information
6. Le développement économique et touristique
7. Le développement communautaire et la vie citoyenne
8. Les sports, la culture et les loisirs

## 10.1 La santé, l'éducation et les saines habitudes de vie

✓ Constats	✓ Objectifs	Sous-objectifs	Actions
<p>a) Les services d'éducation de proximité constituent une préoccupation de premier plan pour les Montvalois</p> <p>b) La proportion de famille avec enfants est la plus élevée dans les Collines-de-l'Outaouais</p>	<p>a) Soutenir et maintenir les services d'éducation et de formation à proximité des familles Montvalois</p> <p>b) Soutenir les instances de concertation dédiées aux familles et aînés en matière de santé</p>	<p>a) Sensibiliser les familles, les aînés et les élus aux enjeux qui les concernent en favorisant la mise en place d'activités misant sur les échanges intergénérationnels</p> <p>b) Favoriser l'offre de services éducatifs au primaire sur le territoire de la Municipalité afin de maintenir les jeunes dans le secteur rural</p> <p>c) Favoriser l'organisation d'activités et d'événements à caractère pédagogique suivant les principes des saines habitudes de vie</p> <p>d) Mettre à profit les différents programmes existants et développer des projets d'environnements favorables à la santé</p>	<p>a) Planifier des sessions d'information, des conférences pour les familles et les aînés sur divers sujets tels que les finances, la retraite, les droits, le vieillissement actif, la prévention de la fraude et des abus, les compétences parentales, etc., et ce, à même la programmation municipale</p> <p>b) Maintenir les partenariats avec les écoles primaires du territoire et les commissions scolaires</p> <p>c) Soutenir la dispensation de sessions d'initiation à l'informatique pour les aînés</p> <p>d) Maintenir la sensibilisation aux environnements favorables à la santé et aux saines habitudes de vie des acteurs clés de la Municipalité</p> <p>e) Participer au regroupement <i>Collines en Forme</i>, la <i>Table de développement social</i> ou toute instance dédiée à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des citoyens</p>

## 10.2 L'environnement et le développement durable

✓ <b>Constats</b>	✓ <b>Objectifs</b>	<b>Sous-objectifs</b>	<b>Actions</b>
<p>a) Les familles et les aînés de Val-des-Monts sont davantage conscients de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la production de déchets</p>	<p>a) Donner aux familles et aux aînés les moyens d'agir sur les questions environnementales</p> <p>b) Sensibiliser les membres de la communauté et les élus à la mise en place de mesures visant l'embellissement du territoire</p>	<p>a) Sensibiliser les citoyens/citoyennes à l'importance du tri des matières résiduelles</p> <p>b) Rechercher des modèles, développer et soutenir la mise en œuvre de projets d'embellissement;</p> <p>c) Favoriser la réalisation de jardins collectifs et privés</p>	<p>a) Maintenir l'appui aux projets de revitalisation et d'embellissement résidentiels ou commerciaux (ex. : « Nettoyons Val-des-Monts » à raison de quatre fois par année et le concours « Fleurissons Val-des-Monts »</p> <p>b) Adhérer au <i>Réseau québécois de Villes et Villages en santé</i></p> <p>c) Promouvoir le compostage résidentiel auprès des citoyens (ex. : vente de bac de compostage à la Municipalité à un prix modique)</p> <p>d) Soutenir l'implantation de jardins communautaires selon les besoins</p> <p>e) Planifier des sessions d'information et des ateliers de jardinage dans la programmation municipale</p>

### 10.3 Les infrastructures et le transport

✓ Constats	✓ Objectifs	Sous-objectifs	Actions
<p>a) Il existe un besoin d'assurer la mobilité de l'ensemble de la population sur le territoire de la Municipalité</p> <p>b) Il existe un besoin d'améliorer certains aspects de la sécurité, de l'accessibilité et des déplacements pour les familles et les aînés de Val-des-Monts</p>	<p>a) Améliorer la sécurité des déplacements et des transports actifs</p> <p>b) Offrir une alternative à l'auto-solo</p> <p>c) Tenir compte des besoins des membres de la communauté en termes d'accessibilité dans le développement d'infrastructures et des parcs</p>	<p>a) Favoriser l'implantation des initiatives liées au transport actif sur le territoire pour tous les groupes d'âge</p> <p>b) Soutenir et faire la promotion des services de <i>Transcollines</i> ainsi que toutes alternatives à l'auto-solo</p> <p>c) Soutenir l'adéquation entre les besoins des familles et des aînés et l'accessibilité universelle aux infrastructures extérieures et intérieures sur le territoire de la Municipalité</p>	<p>a) Maintenir la participation financière pour le déploiement des services de <i>Transcollines</i> dans la Municipalité</p> <p>b) Maintenir la représentation de la Municipalité au sein du Conseil d'administration de <i>Transcollines</i></p> <p>c) Soutenir la diffusion des services de <i>Transcollines</i> et de toutes les initiatives relatives au transport des personnes sur les plates-formes de communication de la Municipalité</p> <p>d) Mettre en œuvre les recommandations du Plan directeur des parcs et des espaces verts</p> <p>e) Préparer une analyse des besoins en infrastructures sportives, de loisirs et culturelles existantes ou à développer visant les familles et les aînés</p>

## 10.4 La sécurité

✓ <b>Constats</b>	✓ <b>Objectifs</b>	<b>Sous-objectifs</b>	<b>Actions</b>
<p>a) Il existe un besoin d'améliorer certains aspects de la sécurité pour les familles et les aînés de Val-des-Monts</p> <p>b) La rencontre et la présence des policiers communautaires favorisent le sentiment de sécurité des résidents</p>	<p>a) Améliorer le sentiment de sécurité des familles et des aînés sur le territoire</p> <p>b) Favoriser les rapprochements avec la police communautaire et le service de sécurité Incendies</p>	<p>a) Sensibiliser les familles et les aînés à l'adoption de comportements sécuritaires</p> <p>b) Favoriser le sentiment de sécurité et d'appartenance des citoyens sur la base des quartiers</p> <p>c) Appuyer les initiatives de prévention en termes de conduite automobile et de véhicules tout terrain</p>	<p>a) Planifier dans la programmation municipale des sessions d'information sur la sécurité telles l'ajustement de sièges d'auto pour les enfants, le port de la ceinture de sécurité, les plans résidentiels d'évacuation, etc.</p> <p>b) Soutenir les Comités de voisinage pour la surveillance et l'organisation des fêtes de quartier</p> <p>c) Maintenir la présence d'indicateurs radar pédagogiques aux endroits stratégiques sur le territoire</p> <p>d) Planifier la présence des policiers communautaires et des pompiers à deux événements municipaux pertinents</p>



## 10.5 La communication et diffusion de l'information

✓ <b>Constats</b>	✓ <b>Objectifs</b>	<b>Sous-objectifs</b>	<b>Actions</b>
<p>a) La Municipalité doit saisir les opportunités d'adapter les outils de communication aux besoins des familles, des jeunes et des aînés</p>	<p>a) Promouvoir l'offre de services municipale de loisirs, culture et de vie communautaire</p> <p>b) Améliorer la communication entre la Municipalité, les familles, les jeunes et les aînés</p>	<p>a) Informer les familles et les aînés sur les services qui leur sont offerts sur le territoire</p> <p>b) Rendre l'offre de service d'internet haute vitesse accessible sur l'ensemble du territoire Montvalois</p> <p>c) Diversifier certains outils de communication aux besoins des familles et des aînés</p> <p>d) Simplifier l'accès et la compréhension de la réglementation municipale liée à la propriété et au voisinage</p>	<p>a) Travailler avec le service des Communications à l'utilisation des plateformes médiatiques adaptées et diversifiées</p> <p>b) Colliger et diffuser l'offre de loisirs et de services destinés à la famille et aux aînés des partenaires de la Municipalité</p> <p>c) Soutenir les partenariats visant l'augmentation et l'amélioration d'internet haute vitesse sur tout le territoire</p> <p>d) Appliquer les recommandations du « Guide méthodologique pour une signalétique accessible à tous » dans les publications municipales</p> <p>e) Élaborer et rendre disponible un « Guide du citoyen » simplifiant la compréhension des règlements municipaux clés (ex. : feux, animaux domestiques, piscine, abris temporaires, etc.)</p>

## 10.6 Le développement économique et touristique

✓ Constats	✓ Objectifs	Sous-objectifs	Actions
<p>a) Il existe d'importantes fuites commerciales au profit de Gatineau</p> <p>b) La vitalité économique de la Municipalité repose en partie sur son potentiel touristique</p>	<p>a) Soutenir le développement de l'offre touristique sur le territoire de la Municipalité</p> <p>b) Soutenir le développement de commerces et de services de proximité</p>	<p>a) Favoriser le déploiement d'une diversité de commerces et de services</p> <p>b) Appuyer les initiatives favorisant la mise en valeur des produits et des attraits de la Municipalité</p> <p>c) Soutenir les initiatives du <i>Regroupement des gens d'affaires de Val-des-Monts</i> et encourager les membres de la communauté à effectuer des achats locaux</p>	<p>a) Adapter une réglementation visant à favoriser une diversité de commerces et de services selon les plans d'urbanisme de la Municipalité</p> <p>b) Soutenir les activités du <i>Regroupement des gens d'affaires de Val-des-Monts</i> et évaluer l'aide financière à octroyer, le cas échéant.</p> <p>c) Appuyer la mise en place d'un marché public favorisant la vente de produits locaux</p>

## 10.7 Le développement communautaire et la vie citoyenne

✓ <b>Constats</b>	✓ <b>Objectifs</b>	<b>Sous-objectifs</b>	<b>Actions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>a) La Municipalité veut mettre en place les moyens pour procéder à la mise en œuvre de la présente Politique</li> <li>b) La population Montvaloise s'est accrue de façon considérable au cours des dernières années</li> <li>c) La Municipalité compte plusieurs organismes dédiés à la famille et aux aînés sur son territoire</li> <li>d) Il existe des disparités socio-économiques sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Mettre en valeur les forces vives du milieu</li> <li>b) Favoriser l'installation et la rétention des résidents de Val-des-Monts</li> <li>c) Soutenir les services communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Favoriser l'intégration des familles, des aînés et des nouveaux résidents sur le territoire</li> <li>b) Assurer la mise en œuvre de la Politique familiale municipale (PFM) et des aînés (MADA)</li> <li>c) Soutenir les organismes dédiés à la famille et aux aînés sur le territoire</li> <li>d) Souligner l'apport des bénévoles et des organismes pour leur apport à la communauté</li> <li>e) Prioriser des interventions en faveur des citoyens les plus vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Créer un « Guide de bienvenue » comprenant les services et activités offerts par la Municipalité et un protocole d'accueil pour les nouveaux résidents</li> <li>b) Mettre en place un Comité de suivi conjoint PFM-MADA</li> <li>c) Maintenir le programme municipal de soutien financier offert aux organismes sur le territoire</li> <li>d) Maintenir le programme de reconnaissance des bénévoles</li> <li>e) Mettre en place des outils d'analyse des projets visant à prioriser des initiatives communautaires d'entraide et d'intégration sociale des familles et des aînés en situation de vulnérabilité</li> </ul>

## 10.8 Les sports, la culture et les loisirs

✓ Constats	✓ Objectifs	Sous-objectifs	Actions
<p>a) Les familles Montvalaises apprécient la programmation du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire qui est adaptée à leur réalité</p> <p>b) Il existe un déficit de certaines infrastructures pour les activités sportives, récréatives et culturelles</p>	<p>a) Bonifier la programmation du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire de la Municipalité en fonction des besoins des familles et des aînés</p> <p>b) Favoriser l'accessibilité universelle aux services et aux loisirs offerts par la Municipalité de Val-des-Monts</p>	<p>a) Mettre en place des activités sportives, culturelles et de loisirs qui rejoignent tous les groupes d'âge, et particulièrement pour les 0-5 ans et les adolescents</p> <p>b) Organiser des activités thématiques dans le cadre de différentes célébrations</p> <p>c) Assurer l'accès universel aux activités sportives, culturelles et de loisirs</p> <p>d) Soutenir de développement d'activités visant une clientèle adolescente</p> <p>e) Rendre accessibles les infrastructures extérieures, intérieures et la programmation des loisirs et culture sur le territoire de la Municipalité</p>	<p>a) Instaurer des grilles horaires d'activités adaptées aux besoins variés des membres de la communauté (ex. : aînés, parent à la maison, horaire de travail atypique de certains citoyens)</p> <p>b) Augmenter les activités destinées aux 0-5 ans dans la programmation municipale</p> <p>c) Tenir des activités lors des journées internationales des enfants (20 novembre) et des aînés (1<sup>er</sup> octobre)</p> <p>d) Élaborer une Politique d'accessibilité universelle aux services et infrastructures municipaux</p> <p>e) Maintenir les services de paiements en ligne pour certaines activités</p> <p>f) Revoir et soutenir l'offre de services jeunesse sur le territoire en respectant les particularités distinctives des trois secteurs de la Municipalité</p>